

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Député de l'Essonne
Maire d'Yerres
Président de la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres / Val de Seine

Le 18 juillet 2016

Madame la Députée, Monsieur le Député, Cher(e) Collègue,

En tant que Français et élu de la Nation, chacune, chacun d'entre nous a été frappé d'un sentiment d'horreur et de sidération par l'abject attentat de Nice, qui marque une nouvelle étape dans l'escalade du terrorisme.

En moins de deux ans, le terrorisme islamiste a assassiné 230 personnes sur notre territoire, ne reculant devant aucune barbarie. Les ennemis de la France s'en prennent désormais à nos familles et à nos enfants. Ces tueurs animés par une idéologie fanatique et totalitaire ne veulent pas seulement attenter à la vie de chaque Français, quel qu'il soit, mais à nos valeurs, à notre République et en dernier ressort à notre civilisation.

Bien sûr, ce péril mortel renforce le courage, le patriotisme et la détermination des Français. Pour leur part, les parlementaires portent dans ces circonstances tragiques une responsabilité historique, celle de défendre nos compatriotes en donnant au pays les moyens juridiques, humains et matériels appropriés.

Hélas, dans cette lutte à mort, force est de constater que le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger notre pays et notre peuple. Nul ne peut promettre d'empêcher tout attentat, mais nul ne peut plus se taire face à l'impuissance du pouvoir exécutif.

Pourtant, lors de la réunion du Congrès à Versailles, le gouvernement pouvait s'appuyer sur une unité nationale incontestable. J'avais proposé, comme d'autres parlementaires, un certain nombre de mesures fortes :

- Un changement radical de politique au Proche-Orient, pour concentrer les efforts contre notre véritable ennemi, l'Etat Islamique ;
- Le recrutement de 10 000 agents administratifs pour déployer sur le terrain les policiers et gendarmes absorbés par des tâches administratives ;

.../

/...

- La suspension de Schengen et le contrôle effectif de nos frontières ;
- La rétention et l'éloignement par mesure de précaution des djihadistes de retour de Syrie et l'assignation à résidence ou le port systématique du bracelet électronique pour les fichés S selon leur degré de dangerosité ;
- L'application stricte de **l'article 411-4 du Code Pénal** qui prévoit une peine de 30 ans de détention criminelle pour les **actes d'intelligence avec l'ennemi que celui-ci soit un Etat ou une organisation et concerne les actes d'agression contre la France.**

Malheureusement, le gouvernement n'a pas pris ces mesures. Il a cru qu'un état d'urgence imparfaitement appliqué et le seul déploiement de l'opération Sentinelle suffiraient à dissiper la menace. Quant à sa majorité, elle s'est perdue dans des débats politiques stériles, notamment sur la déchéance de nationalité.

Suite à l'horreur du massacre de Nice, nous pouvions attendre une prise de conscience et un changement de politique de la part du Président de la République et du gouvernement. Malheureusement, il n'en a rien été en dehors de la relance de la réserve opérationnelle, très insuffisante malgré la bonne volonté des engagés. Cette inertie du pouvoir est d'autant plus insupportable que les services de renseignement ont confirmé l'aggravation des menaces, en particulier l'augmentation des retours en France de djihadistes de Syrie, laissés en libre circulation par les autorités.

La France ne se donne pas les moyens de gagner la guerre, au risque de la perdre. Nous, représentants du peuple, n'avons pas le droit de nous taire. Cessons de nous laisser intimider par un gouvernement qui, pour s'exonérer de ses propres responsabilités, veut empêcher un débat démocratique sur les meilleurs moyens de reprendre l'offensive, de protéger les Français et de gagner cette guerre.

Il faut aujourd'hui avoir le courage d'affirmer que le Président de la République a échoué à honorer le mandat que l'unité nationale lui avait donné pour protéger les Français. La force de nos institutions ne doit pas rendre nos gouvernants intouchables et irresponsables

Voilà pourquoi je vous propose, mes chers collègues, de déposer une motion de censure contre le gouvernement de Manuel Valls pour l'obliger à démissionner. La représentation nationale doit voter cette censure pour exiger du Président de la République une politique de sécurité radicalement différente.

Les Françaises et les Français nous regardent et ne nous pardonneraient aucun atermoiement supplémentaire : agissons maintenant !

Je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, Cher(e) Collègue, à l'assurance de toute ma considération.

Niels Duyant-Aizman